



Rapport de gestion
31 mars 2017

Table des matières

RAPPORT DE GESTION

Faits saillants du premier trimestre de 2017	3
Perspective pour 2017	4
Tendances économiques clés	4
Réserves et ressources du gisement de Nampala.....	5
Résultats consolidés et opérations minières	7
Résultat opérationnel sectoriel	9
Autres éléments du résultat	11
Autres éléments du résultat global	11
Flux de trésorerie.....	12
Instruments financiers	14
Estimations et jugements comptables critiques	14
Modifications futures de conventions comptables	14
Situation financière	14
Obligations contractuelles.....	15
La Maison de commerce : stratégie de mise en marché de la vente d’or.....	16
Biens miniers : quatre permis d’exploration	17
Risques et incertitudes	19
Données sur les actions en circulation.....	28
Sommaire de l’actionariat	28
Contrôles et procédures de communication de l’information (CPCI) et contrôles internes à l’égard de l’information financière (CIIF).....	29
Résultats trimestriels.....	30
Mesures non conformes aux IFRS.....	31
Renseignements additionnels et information continue.....	33
Énoncés prospectifs.....	33
Informations corporatives.....	34

RESSOURCES ROBEX INC. (« ROBEX » ou « la Société ») est une société minière canadienne menant des activités d'exploitation et d'exploration au Mali, en Afrique, dont les actions sont négociées au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX) et en Allemagne à la Bourse de Francfort (Deutsche Borse AG, symbole : RB4). La Société exploite actuellement la mine de Nampala, au Mali, et est titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. La priorité stratégique de ROBEX consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'occasions de croissance stratégique.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 30 mai 2017, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers ») au 31 mars 2017. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés selon des conventions comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document, aux pages 19 à 27 et à la page 33.

Les termes « nous », « notre », « la Société » ou « ROBEX » renvoient à RESSOURCES ROBEX INC. collectivement avec une ou plusieurs de ses filiales, selon le cas.

Faits saillants du premier trimestre de 2017

- Démarrage de la production commerciale à la mine de Nampala, au Mali
- Production d'or à Nampala de 7 771 onces
- Ventes d'or de 12,4 millions \$, comparativement à 774 000 \$ pour la même période de 2016
- Coût comptant total¹ de 665 \$ par once vendue et coût de maintien tout inclus¹ de 891 \$ par once vendue
- Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires de 3,82 millions \$ ou 0,007 \$ par action, comparativement à une perte nette de 8,34 millions \$ ou (0,014) \$ par action pour la même période de 2016
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles² de 5,09 millions \$ ou 0,009 \$ par action¹ comparativement à des flux négatifs de 0,84 million \$ ou (0,001) \$ par action¹ pour la même période de 2016
- Diminution de la dette à long terme de 1,52 millions \$
- Avancement de la mise en place d'un programme d'exploration sur le permis de Mininko (Nampala)

¹ Le coût comptant total, le coût de maintien tout inclus et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion à la page 31.

² Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fond de roulement.

Perspectives pour 2017¹

	Perspectives pour 2017
Production d'or (onces)	30 000 à 33 000
Coût comptant total (par once vendue)	650 à 700 \$
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)	880 à 930 \$
	Perspectives pour 2017
Exploration sur le permis de Mininko (site de Nampala)	10 000 à 15 000 mètres RC

Tendances économiques clés

Prix de l'or

Durant le trimestre terminé le 31 mars 2017, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fixing price*), a fluctué d'un sommet de 1 257 USD à un prix plancher de 1 157 USD l'once (sommet de 1 673 CAD à un prix plancher de 1 552 CAD l'once). Le cours moyen de l'or sur le marché au premier trimestre de 2017 était de 1 615 CAD l'once, comparativement à 1 563 CAD l'once à la même période en 2016, ce qui représente une augmentation de 52 CAD ou 3 %.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
Cours moyen fixé à Londres USD	1 221 USD	1 204 USD
Cours moyen fixé à Londres CAD	1 615 CAD	1 563 CAD
Prix de vente moyen réalisé CAD	1 643 CAD	1 689 CAD

Pressions sur les coûts

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant peut avoir une incidence importante sur nos activités et donc sur les résultats financiers correspondants.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en francs CFA, soit la devise locale du Mali, à un prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 607 FCFA le litre (équivalent à 1,32 CAD), durant le trimestre terminé le 31 mars 2017, comparativement à 582 FCFA (équivalent à 1,31 CAD) à la même période en 2016.

Devises

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique occidentale, au Mali. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euros. Le FCFA fluctue actuellement en fonction de l'euro à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro.

¹ Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » à la page 33 du présent rapport pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

Réserves et ressources du gisement de Nampala¹

FOSSE PRINCIPALE ²	OXYDE	SULFURE
RÉSERVES MINÉRALES		
Prouvées		
Tonnes (Mt)	12,2	----
Teneur (g/T Au)	0,77	----
Onces	302 000	----
Probables		
Tonnes (Mt)	5,2	----
Teneur (g/T Au)	0,55	----
Onces	92 000	----
TOTAL DES RÉSERVES MINÉRALES P+P		
Tonnes (Mt)	17,4	----
Teneur (g/T Au)	0,70	----
Onces	394 000	----
RESSOURCES MINÉRALES (excluant les réserves)		
Mesurées		
Tonnes (Mt)	1,2	0,8
Teneur (g/T Au)	1,30	0,92
Onces	51 000	23 000
Indiquées		
Tonnes (Mt)	4,4	6,5
Teneur (g/T Au)	0,88	0,79
Onces	124 000	167 000
TOTAL DES RESSOURCES MINÉRALES M+I		
Tonnes (Mt)	5,6	7,3
Teneur (g/T Au)	0,97	0,81
Onces	175 000	190 000
Présumées		
Tonnes (Mt)	1,7	24,8
Teneur (g/T Au)	0,68	0,96
Onces	37 000	766 000

¹ Le gouvernement du Mali détient une participation de 10 %.

² Source: Rapport technique 43-101 04-09-2016 par Jacques Marchand, Ing. Géologue, personne qualifiée indépendante 43-101.

Réserves et ressources du gisement de Nampala¹ (suite)

ZONE SUD²		OXYDE
<i>(extension de la fosse principale par le sud)</i>		
RESSOURCES MINÉRALES (excluant les réserves)		
Mesurées		
Tonnes (Mt)		2,2
Teneur (g/T Au)		0,73
Onces		51 800
Indiquées		
Tonnes (Mt)		2,2
Teneur (g/T Au)		0,68
Onces		56 600
TOTAL DES RESSOURCES MINÉRALES M+I		
Tonnes (Mt)		4,2
Teneur (g/T Au)		0,71
Onces		108 400
Présumées		
Tonnes (Mt)		3,0
Teneur (g/T Au)		0,62
Onces		59 500
ZONE EST²		
<i>(à 300m à l'est de la fosse principale)</i>		
RESSOURCES MINÉRALES (excluant les réserves)		
Présumées		
Tonnes (Mt)		9,7
Teneur (g/T Au)		0,72
Onces		251 000

¹ Le gouvernement du Mali détient une participation de 10 %.

² Les informations géologiques ci-dessus ont été vérifiées par Jacques Marchand, Ing. Géologue, personne qualifiée indépendante 43-101.

Résultats consolidés et opérations minières

Faits saillants financiers et opérationnels

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
Onces d'or produites	7 771	458
Onces d'or vendues	7 548	458
(les montants ci-dessous ont été arrondis au millier de dollars près, sauf les montants par action)		
Produits – Ventes d'or¹	12 405 000	----
Charges d'exploitation minières	4 718 000	----
Variation du passif environnemental	6 000	(27 000)
Redevances minières	294 000	5 000
Charges administratives	1 376 000	744 000
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 600 000	152 000
Résultat opérationnel	4 411 000	(874 000)
Charges financières	1 699 000	95 000
Pertes (gains) de change	8 000	(38 000)
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(1 088 000)	7 446 000
Charge d'impôt sur le résultat	5 000	----
Autres charges (produits)	(5 000)	----
Résultat net	3 792 000	(8 377 000)
Attribuables aux actionnaires		
Résultat net	3 824 000	(8 336 000)
Résultat de base par action	0,007	(0,014)
Résultat dilué par action	0,007	(0,014)
Montants ajustés		
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ²	2 743 000	(928 000)
Par action ²	0,005	(0,002)
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ³	5 090 000	(844 000)
Par action ²	0,009	(0,001)

¹ Les ventes d'or sont présentées, à partir du 1^{er} janvier 2017, dans l'état consolidé du résultat, alors qu'elles étaient présentées dans les immobilisations corporelles, en diminution des coûts de développement minier avant cette date. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2016, les ventes d'or ont été d'un montant de 774 000 \$.

² Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat ajusté de base par action et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion à la page 31.

³ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Résultats consolidés et opérations minières (suite)

Comparaison du premier trimestre de 2017 et du premier trimestre de 2016

La Société est entrée en production commerciale le 1^{er} janvier 2017 sur son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, au Mali, ce qui a engendré des modifications dans les conventions comptables de la Société. Parmi ces modifications, les ventes d'or sont présentées, à partir du 1^{er} janvier 2017, dans l'état consolidé du résultat, alors qu'elles étaient présentées dans les immobilisations corporelles, en diminution des coûts de développement minier avant cette date.

- Durant le premier trimestre de 2017, les ventes d'or se sont élevées à 12 405 000 \$. Pour la même période de 2016, les ventes d'or ont été d'un montant de 774 000 \$, mais n'ont pas été considérées comme étant des produits dans l'état consolidé du résultat de la Société. Cette augmentation découle du fait que la production moyenne à la mine de Nampala a considérablement augmenté, soit 4 000 tonnes de minerai traitées par jour au premier trimestre de 2017 comparativement à environ 1 500 tonnes par jour pour la même période de 2016. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant le trimestre est attribuable au calendrier des expéditions.
- Au premier trimestre de 2017, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 4 718 000 \$. Pour la même période de 2016, il n'y avait pas de charges d'exploitation minière puisque la mine de Nampala n'était pas considérée en production commerciale.
- L'augmentation des redevances minières est une conséquence directe de l'augmentation des ventes d'or.
- Les charges administratives ont augmenté au premier trimestre de 2017 comparativement à la même période de 2016, principalement en raison du fait que nous avons augmenté nos effectifs à la mine de Nampala afin de soutenir la croissance des activités.
- Durant les trois premiers mois de 2017, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a été plus élevé que pour la même période de 2016. Cette augmentation s'explique par le fait que des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 70 256 000 \$ n'étaient pas amorties en 2016 parce que la mine de Nampala n'était pas considérée en production commerciale au 31 décembre 2016. Ces immobilisations corporelles ont commencé à être amorties à partir du 1^{er} janvier 2017.
- Les charges financières étaient à la hausse dans les trois premiers mois de 2017 comparativement à la même période de 2016 en raison d'un montant de 1 269 000 \$ de charges financières capitalisées dans les coûts de développement minier et dans le matériel relatif à l'exploitation minière au premier trimestre de 2016. En 2017, aucune charge financière n'a été capitalisée.

Résultat opérationnel sectoriel

(les montants ci-dessous ont été arrondis au millier de dollars près)

Exploitation (Nampala, Mali)
Explorations (Mali)
Gestion corporative

Trimestres terminés les 31 mars	
2017	2016
\$	\$
4 974 000	(315 000)
(4 000)	(16 000)
(559 000)	(543 000)
4 411 000	(874 000)

Exploitation minière : Nampala, Mali

Données d'exploitation

Minerai extrait (tonnes)
Minerai traité (tonnes)
Stérile extrait (tonnes)
Ratio de découverte opérationnel
Teneur traitée (g/t)
Récupération (%)
Onces d'or produites
Onces d'or vendues

Trimestres terminés les 31 mars	
2017	2016
265 429	117 119
360 209	137 420
603 737	305 367
2,3	2,6
0,93	0,80
85,9 %	84,2 %
7 771	458
7 548	458

Données financières

(les montants ci-dessous ont été arrondis au millier de dollars près)

Produits – Ventes d'or

Charges d'exploitation minière
Variation du passif environnemental
Redevances minières
Charges administratives
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

12 405 000	----
4 718 000	----
6 000	(27 000)
294 000	5 000
816 000	189 000
1 597 000	148 000
4 974 000	(315 000)

Résultat opérationnel sectoriel

Statistiques¹

(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars)

Prix de vente moyen réalisé (par once)
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)²
Coût comptant total (par once vendue)²
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)²
Charges administratives (par once vendue)
Amortissement des immobilisations (par once vendue)

1 643	----
14	----
665	----
891	----
108	----
212	----

¹ Les statistiques se rapportent entièrement aux opérations minières de la mine de Nampala. La mine n'étant pas en exploitation commerciale en 2016, le comparatif ne s'applique pas pour cette période.

² Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion à la page 31.

Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploitation minière : Nampala, Mali (suite)

Comparaison du premier trimestre de 2017 et du premier trimestre de 2016

- Au premier trimestre de 2017, la quantité et la teneur du minerai traité ont augmenté comparativement à la même période pour 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la mine de Nampala est en production commerciale et a traité en moyenne 4 000 tonnes de minerai par jour. La teneur traitée a été plus élevée en 2017, car le broyeur de 750kW était fonctionnel dans le circuit de traitement à l'usine de Nampala, ce qui nous a permis de traiter le minerai grossier qui contient une teneur en or plus élevée. Au premier trimestre de 2016, le minerai grossier était exclu du traitement à la mine, car le broyeur n'était pas fonctionnel à ce moment.
- Le ratio de découverte opérationnel a diminué en 2017 parce que nous avançons dans la fosse et donc moins de travaux de découverte sont requis afin d'extraire le minerai de la fosse.

Exploration

Site minier de Nampala

Un programme de forage est à l'aube d'être mis en place et vise à accroître la ressource exploitable à l'usine de Nampala. À cet effet, un programme de forage RC et carottés est prévu au cours de l'année 2017. Nous prévoyons forer entre 10 000 et 15 000 mètres RC d'ici la fin 2017. Par conséquent, la firme Innovexplo qui est en charge de ce projet est arrivée sur place à Nampala depuis maintenant deux mois. Ses employés et collaborateurs ont dans un premier temps pris connaissance de tout le travail d'exploration qui avait été fait depuis les dix dernières années et identifié les zones de forages déjà existantes. Dans un deuxième temps, ils ont élaboré un modèle afin de maximiser la portée des forages prévus à court et moyen termes. Ils sont actuellement à identifier les zones exactes des forages à effectuer dans les semaines à venir de façon précise. Le plan d'exploration détaillé sera communiqué au marché aussitôt disponible.

La présence de minerai dans les zones envisagées a été indiquée déjà grâce à des forages effectués dans les années passées, mais il est nécessaire de qualifier avec plus de précision l'étendue des zones, leurs concentrations ainsi que la métallurgie d'extraction. La Société tient à augmenter la quantité et la qualité de la ressource dans l'oxyde au sud du site minier de Nampala afin de hausser de façon importante la capacité future de l'usine. La fosse n'est pas fermée ni au sud ni à l'est. D'ailleurs, les forages à l'est et les indications qui ont été transmises (communiqués du 12 mars et du 17 mars 2014) indiquent qu'il y a une forte probabilité d'une deuxième fosse à exploiter. De plus, la zone au sud de la fosse est d'ores et déjà considérée comme minéralisée et est en attente de tests métallurgiques.

Propriétés de Mininko et de Kamasso : études planifiées

Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur ces propriétés afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une augmentation des réserves. Environ 2 500 mètres de forage sont prévus sur chacune de ces propriétés en 2017. L'intérêt du permis de Kamasso étant sa proximité avec la mine de Nampala. Se référer à la section « *Biens minier : quatre permis d'exploration* » à la page 17 du présent rapport pour de plus amples informations sur nos permis d'exploration.

Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Gestion corporative

(les montants ci-dessous ont été arrondis au millier de dollars près)

Charges administratives
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Résultat opérationnel sectoriel

Trimestres terminés les 31 mars	
2017	2016
\$	\$
556 000	539 000
3 000	4 000
(559 000)	(543 000)

Autres éléments du résultat

Pertes (gains) de change

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, la perte de change s'est élevée à 8 000 \$, suite à la réévaluation de nos actifs et nos passifs monétaires ainsi que nos instruments financiers libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Société, l'euro, comparativement à un gain de change de 38 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2016.

Variation de la juste valeur des passifs financiers

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, la juste valeur des bons de souscription et des droits de conversion a augmenté de 1 088 000 \$ comparativement au 31 décembre 2016. La variation de la juste valeur de ces passifs financiers est fonction de certaines variables telles que la durée de vie restante, le taux d'intérêt sans risque à la date d'évaluation, le rendement passé et le prix de marché du titre de la Société, et est inscrite dans l'état consolidé du résultat. Se référer aux notes 13 et 20 de nos états financiers pour de plus amples détails sur ces instruments financiers.

Résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, le résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle (participation de 10 % dans Nampala S.A. détenue par le gouvernement du Mali) s'établissait à une perte nette de 32 000 \$ comparativement à une perte nette de 40 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2016.

Autres éléments du résultat global

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, les autres éléments du résultat global se sont élevés à 254 000 \$, reflétant l'impact de la variation du taux change entre l'euro (notre monnaie fonctionnelle) et le dollar canadien (notre monnaie de présentation des états financiers) sur nos actifs et nos passifs non monétaires.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
(les montants ci-dessous ont été arrondis au millier de dollars près)	\$	\$
Activités opérationnelles		
Exploitation	5 090 000	(844 000)
Éléments du fonds de roulement	2 385 000	(1 658 000)
	7 475 000	(2 502 000)
Activités d'investissement	(5 496 000)	(5 848 000)
Activités de financement	(1 657 000)	10 661 000
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	322 000	2 311 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(35 000)	68 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2 347 000	279 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 634 000	2 658 000

Activités opérationnelles

Exploitation

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, les activités opérationnelles, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 5 090 000 \$, tandis qu'elles avaient générés des flux de trésorerie négatifs de 844 000 \$ pour la même période de 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les flux de trésorerie d'exploitation incluent les ventes d'or¹ ainsi que les coûts de production. De plus, nous avons augmenté nos effectifs à la mine de Nampala afin de soutenir la croissance des activités et payé les intérêts dus sur les débetures convertibles et la dette à long terme.

Éléments du fonds de roulement

Les éléments du fonds de roulement ont généré des liquidités de 2 385 000 \$ au premier trimestre de 2017, principalement en raison d'une augmentation des débiteurs et des dépôts, tandis qu'au premier trimestre de 2016, des liquidités de 1 658 000 \$ avaient été utilisées. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 17 des états financiers.

¹ Avant le 1^{er} janvier 2017, les ventes d'or étaient comptabilisées à l'encontre des dépenses en immobilisations, dans l'état consolidé des flux de trésorerie à la section des activités d'investissement.

Flux de trésorerie (suite)

Activités d'investissement

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 5 496 000 \$ comparativement à 5 848 000 \$ pour la même période de 2016.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
(les montants ci-dessous ont été arrondis au millier de dollars près)	\$	\$
Dépenses en immobilisations		
Maintien	(908 000)	----
Développement	----	(3 208 000)
Frais de découverte	(1 205 000)	(639 000)
	(2 113 000)	(3 847 000)
Dépenses d'exploration		
Mine de Nampala	(4 000)	----
Autres permis	(85 000)	(88 000)
	(89 000)	(88 000)
Ventes d'or¹	----	774 000
Autres variations		
Variation des dépôts versés relatifs aux investissements	232 000	(338 000)
Variation des acquisitions d'immobilisations corporelles dans les créditeurs	(3 526 000)	(2 349 000)
	(3 294 000)	(2 687 000)
Total	(5 496 000)	(5 848 000)

Activités de financement

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 1 657 000 \$, tandis que des flux de trésorerie de 10 661 000 \$ avaient été générés à la même période en 2016 du fait que la Société avait obtenu quatre prêts auprès des banques maliennes et un prêt auprès de son actionnaire principal.

Remboursement de la dette à long terme

La dette à long terme est passée de 19 468 000 \$, au 31 décembre 2016, à 17 947 000 \$, au 31 mars 2017. Cette diminution est principalement attribuable au fait que nous avons remboursé, au cours du premier trimestre de 2017, un montant en capital de 1 620 000 \$ sur les emprunts bancaires contractés en 2016 auprès des banques maliennes, conformément aux calendriers de remboursements prévus. Se référer à la note 12 de nos états financiers pour de plus amples informations.

¹ Avant le 1^{er} janvier 2017, les ventes d'or étaient comptabilisées à l'encontre des dépenses en immobilisations, dans l'état consolidé des flux de trésorerie à la section des activités d'investissement.

Instruments financiers

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 20 de nos états financiers.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses comptables susceptibles d'entraîner des ajustements importants dans nos états financiers sont décrites à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Modifications futures de conventions comptables

Les nouvelles normes et modifications publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 mars 2017, sont décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Situation financière

Au 31 mars 2017, nous détenons 2 633 000 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie. Grâce à notre solde de trésorerie actuel et aux flux de trésorerie que nous prévoyons tirer de l'exploitation de la mine de Nampala, nous sommes en bonne position pour financer tous nos besoins de trésorerie prévus pour la période de 2017 à 2018, lesquels ont principalement trait aux activités suivantes :

- programmes d'exploration dans le but d'augmenter les ressources sur le permis d'exploitation de Nampala ainsi que sur les permis d'exploration de Mininko et de Kamasso;
- dépenses en immobilisations afin d'améliorer l'efficacité des activités à la mine de Nampala; et
- remboursement de la dette à long terme conformément aux calendriers de remboursements prévus.

	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
	\$	\$
(les montants ci-dessous ont été arrondis au millier de dollars près)		
Actifs courants	8 315 000	7 381 000
Immobilisations corporelles	74 708 000	73 789 000
Autres actifs non courants	7 607 000	6 913 000
Total de l'actif	90 630 000	88 083 000
Passifs courants	31 313 000	31 528 000
Passifs non courants	27 086 000	28 370 000
Total du passif	58 399 000	59 898 000
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	33 014 000	28 932 000
Participation ne donnant pas le contrôle	(783 000)	(747 000)

Situation financière (suite)

Au 31 mars 2017, notre actif total s'établissait à 90 630 000 \$, comparativement à 88 083 000 \$ au 31 décembre 2016, en raison de l'augmentation de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des dépenses en immobilisations à la mine de Nampala ainsi que des dépôts versés relatifs aux investissements.

Au 31 mars 2017, notre passif total s'établissait à 58 399 000 \$, comparativement à 59 898 000 \$ au 31 décembre 2016. Cette diminution est principalement attribuable au fait que nous avons remboursé, au cours du premier trimestre de 2017, un montant en capital de 1 620 000 \$ sur les emprunts bancaires contractés en 2016 auprès des banques maliennes, conformément au calendrier de remboursements prévus.

Obligations contractuelles

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 31 mars 2017, la provision relative au démantèlement ultérieur des installations sur le site de Nampala s'établissait à 340 000 \$ (333 000 \$ au 31 décembre 2016).

Redevances gouvernementales

Au Mali, le taux de redevances minières sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour le premier trimestre de 2017, des redevances minières de 220 000 \$ ont été inscrites à titre de charges.

Redevances NSR (Net Smelter Return)

Nous sommes assujettis à des redevances NSR (*Net Smelter Return*) variant de 1 % à 2 % sur différentes propriétés d'exploration. Les redevances NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko, des redevances NSR de 74 000 \$ ont été inscrites à titre de charges au cours du premier trimestre de 2017.

Paiements au titre du maintien des droits miniers

Dans le cours normal des activités, afin d'obtenir et de conserver la totalité des avantages liés à la détention de nos permis miniers, nous devons nous engager à investir un montant préétabli dans l'exploration et le développement des terrains visés par les permis que nous détenons sur la période de validité de ces permis. De plus, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété. Au 31 mars 2017, nous respectons, sous tous leurs aspects significatifs, la totalité des obligations découlant de la détention de nos permis d'exploration.

La Maison de commerce : stratégie de mise en marché de la vente d'or

Le 5 juin 2014, la Société a annoncé l'organisation et la mise en place de African Peak Trading House Limited (la « Maison de commerce »), une nouvelle société, incorporée et domiciliée à l'île de Man, dont l'objet principal est de procéder à l'achat et la vente de l'or physique produit à la mine de Nampala au Mali (la « Mine ») et, de façon accessoire, de développer des filières spécialisées de commercialisation des métaux précieux affinés. La Société a effectué cette opération dans le but de gérer, contrôler et intégrer la mise en marché de l'or physique produit à la Mine, fabriquer et commercialiser des produits différenciés dont des métaux précieux réputés équitables et écoresponsables tout en réduisant les intermédiaires de marché. En plus des objets précités, la Maison de commerce permettra de réorganiser la dette à court terme de la Société et d'optimiser sa situation fiscale. La mise en place de la Maison de Commerce constitue une assise de la stratégie de la Société en matière de commercialisation de l'or produit à la Mine, dont un des objectifs est d'approvisionner directement en or certains segments de marché à valeur ajoutée, dont le marché de la haute joaillerie et des hôtels de monnaie, et ce, avec un produit et une marque de commerce unique et différenciée à valeur ajoutée.

Ainsi, tel qu'annoncé dans la déclaration de changements importants du 8 mai 2014, le 27 mars 2014, la Société a incorporé la Maison de commerce comme une nouvelle société membre de son groupe et souscrit à son capital action. Cette opération a fait l'objet d'une demande d'approbation auprès de la Bourse de croissance TSX-V et est soumise aux règles visant la protection des porteurs de parts minoritaires.

Afin de capitaliser la Maison de Commerce, la Société a souscrit aux actions ordinaires et aux actions privilégiées de catégorie B de la Maison de commerce en échange d'une contrepartie de 15 000 000 \$CAN. En vertu d'une convention de souscription, la Société, sous réserve de l'accomplissement de certaines conditions, a souscrit à 1 000 actions ordinaires à un prix de 1 \$ par action de la Maison de commerce (l'« Action Ordinaire ») et à 15 000 000 actions privilégiées de catégorie B de la Maison de commerce (l'« Action Catégorie B ») pour un prix de 1 \$ par action de catégorie B. Les Actions Catégorie B sont non votantes et permettront à la Société de recevoir un dividende préférentiel sur les Actions Ordinaires. Le contrôle légal de la Maison de commerce est détenu par une fiducie constituée en vertu des lois de Gibraltar, nommé Golden International Income Trust (la « Fiducie »), dont le seul bénéficiaire est la Société. La Fiducie est également supervisée par un protecteur, lequel est assujéti à une politique de surveillance et de reddition de compte annuelle (la « Politique de surveillance et de contrôle ») et est redevable devant l'assemblée des actionnaires de la Société. La Politique de surveillance et de contrôle a été mise en place par le conseil d'administration de la Société.

La Maison de commerce a utilisé les produits de la souscription reçue de la Société afin de mettre en place en faveur de Nampala S.A., la filiale de la Société située au Mali et exploitant la Mine, une facilité de crédit permanente intitulée « Gold Stream Credit Agreement » (le « Prêt ») et un contrat d'approvisionnement de dorés dans le cours normal des affaires pour une durée de trois ans au même prix que celui indiqué au contrat de Prêt.

Le produit du Prêt sera utilisé par Nampala S.A. dans le cours normal de ses affaires et afin de rembourser certaines avances préalablement octroyées par la Société d'un montant de 15 000 000 \$. En pratique, la Société substituera des avances de 15 000 000 \$ par un placement dans la Maison de commerce du même montant.

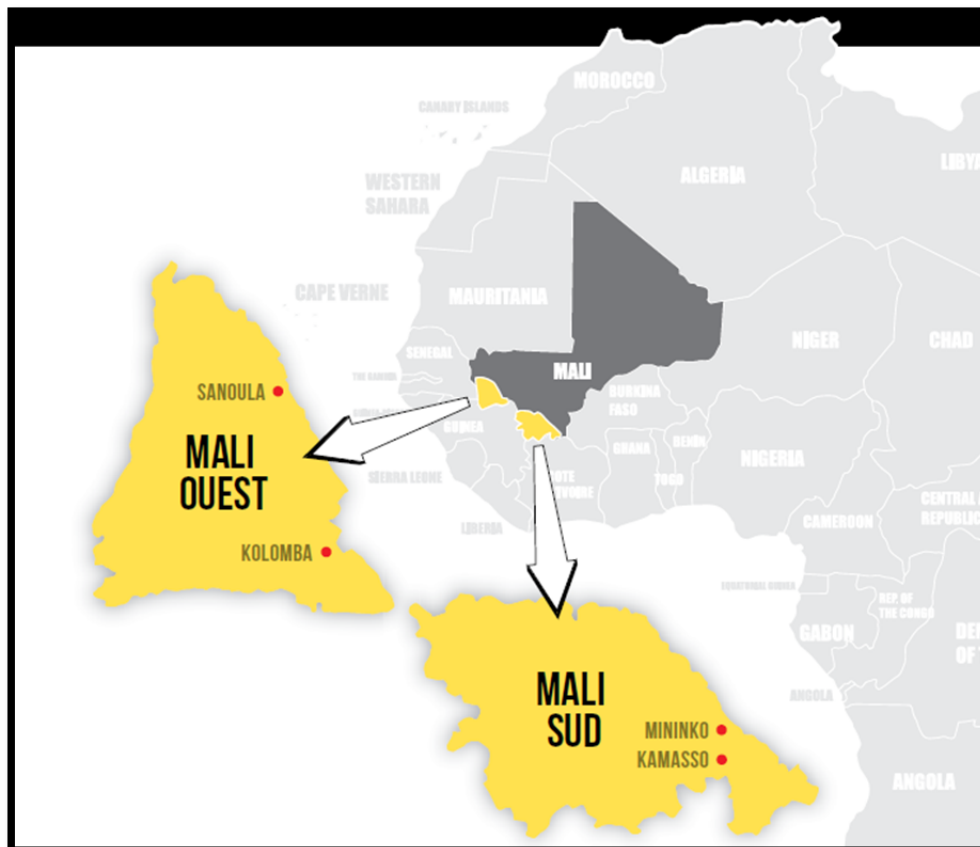
En vertu du Prêt, Nampala S.A. doit livrer la possession de dorés physique à la Maison de commerce au fur à mesure qu'ils sont produits à la Mine, et ce, sur une période de cinq ans, à titre de remboursement du capital et des intérêts dus par Nampala S.A. à la Maison de commerce en vertu du Prêt. La Maison de commerce assumera alors la responsabilité de faire affiner les dorés en lingot d'or auprès d'affineurs situés en Europe afin de pouvoir ensuite les revendre sur le marché international, et ce, à l'instar des grandes sociétés minières. La Maison de commerce distribuera les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés. À la suite du remboursement total du Prêt, la Maison de commerce bénéficiera d'une entente d'approvisionnement en dorés aux mêmes termes et conditions que le Prêt. Ainsi, Nampala S.A. distribuera également les profits de la revente des dorés à la Société au moyen de remboursement d'avances et de dividendes intersociétés, soit la différence entre le prix indiqué au Prêt et le coût de production.

La Maison de commerce : stratégie de mise en marché de la vente d'or (suite)

En somme, la Maison de commerce est une société spécialisée qui va commercialiser l'or reçu de Nampala S.A., à l'extérieur du Mali en recherchant les meilleurs marchés, voire en développant de nouveaux marchés de niche. La Maison de commerce vendra l'or physique sur le marché international et distribuera tous les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés. Ce faisant, la Société prévoit que les profits additionnels générés par la mise en marché de l'or, selon le modèle d'affaires de la Maison de Commerce qui visent des segments de marché à valeur ajoutée, seront importants et que cette opération sera bénéfique pour la Société.

Biens miniers : quatre permis d'exploration

Robex est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le 3^e plus important pays producteur d'or en Afrique. Deux des permis de Robex sont situés au sud du pays (Mininko et Kamasso), tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Kolomba). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces sites qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères.



Biens miniers : quatre permis d'exploration (suite)

Permis de Mininko

Le projet comprend le permis d'exploration Mininko couvrant 62km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. C'est sur cette propriété que se trouve la mine de Nampala qui est présentement en exploitation. Il est localisé à environ 57km à l'OSO de la ville de Sikasso et à 21km au Sud du village de Niéna, duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala. Géologiquement, il se situe dans la fenêtre Mali Sud appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve les gisements aurifères de Syama, de Morilla et de Nampala. Le projet englobe le permis d'exploitation du gîte Nampala, il se localise à 35km au NNE du gîte Syama et à 92km au sud-ouest du gîte Morilla.

La région du permis est explorée en détail depuis 1980 et des travaux de géochimie de sol, de géologie, de géophysique et de sondage ont révélé des secteurs potentiels pour l'exploration. Les travaux ont délimité plusieurs cibles aurifères dont une est devenue le gîte Nampala. Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur cette propriété afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une nouvelle exploitation future. Environ 2 500 mètres de forage sont prévus sur cette propriété en 2017.

Permis de Kamasso

Le projet comprend le permis d'exploration Kamasso couvrant 100 km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. Il est localisé à environ 74km au sud-ouest de la ville de Sikasso et à 35km au Sud du village de Niéna duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala. Dans le secteur du placer orpaillé de Sikoro, l'anomalie géochimique est combinée à une anomalie de polarisation provoquée. Cette anomalie aurifère se situe sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans laquelle se trouve le gisement de Nampala. En 2009, 700 mètres de forage sont complétés et montrent un enracinement en sous surface de l'anomalie de sol.

Le permis de Kamasso offre des perspectives très intéressantes car il est situé sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans laquelle se trouve le gisement de Nampala (Mininko). Il se situe à quelques kilomètres de Nampala. Les travaux d'exploration réalisés antérieurement avaient permis de mettre en évidence plusieurs anomalies géochimiques de sols, dont celle de Sikoro, de même que celles de Kadjila et de Sirakoroni confirmées par puits et courts sondages destructifs. La réalisation d'une carte géologique au moyen des photos aériennes et satellitaires et du levé géophysique aérien du Projet Sysmine sur l'ensemble du permis de Kamasso avait également montré le prolongement des grandes structures de l'anomalie de Nampala (permis de Mininko) définies par des réseaux de failles et de fractures. Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur cette propriété afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une nouvelle exploitation future. Environ 2 500 mètres de forage sont prévus sur cette propriété en 2017.

Permis de Sanoula

Le projet comprend le permis d'exploration Sanoula couvrant 31,5 km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. Il est localisé à environ 58km au NNO du village de Kenieba et à 120km au Sud de la ville de Kaye, desquels il est accessible par pistes. Géologiquement, il se situe dans le secteur centre de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise sur l'Accident Sénégal-Malien (ASM), qui marque la limite entre la formation de Kofi à l'Est et la Formation de Kéniébandi à l'Ouest et est situé entre les gîtes de Sadiola, à 56km au NNO et Loulo à 26km au SSE.

Biens miniers : quatre permis d'exploration (suite)

Permis de Sanoula (suite)

La région du permis est explorée en détail depuis 2000, les travaux de géochimie de sol, de géophysique, de géologie et de sondage ont révélé une zone linéaire minéralisée en or. La zone est forée en 2006 et 2007 à la suite de la découverte d'une anomalie géochimique liée à une anomalie de résistivité. Un total de 966 mètres est foré, la minéralisation recoupée est contenue dans une formation sédimentaire à tourmaline très déformée. L'or se retrouve essentiellement dans des filons de quartz pyritisés fortement inclinés et dans un encaissant à tourmaline modérément silicifié. Ce type de minéralisation caractérise le gîte aurifère de Loulo.

Permis de Kolomba

Le projet comprend le permis Kolomba couvrant 64 km². Robex détient 100% du permis. Il est localisé à environ 12km au sud du village de Kenieba et 1km au NO du village de Dabia. La route reliant Bamako à Kenieba passe au centre est du permis. Géologiquement, il se situe dans le secteur sud-est de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise respectivement à 21km au nord-est et à 25km au sud des gîtes aurifères de Fekola et de Tabakoto.

La région du permis est explorée en détail depuis les années 1990, des travaux de géochimie de sol, géophysique, puits, tranchée et sondages ont révélé plusieurs secteurs cibles pour l'exploration aurifère. Ces travaux ont donné des résultats faibles en général. Ils sont consistants avec un paysage géologique où domine la saprolite parsemée de petits stockwerks de quartz dispersés et porteurs de minéralisations aurifères parfois élevés, mais sporadiques et sans réelle continuité. Les résultats obtenus sur la cible MM-5A montrent que la zone centrale de cette cible pourrait être prospective. Les forages effectués sur les anomalies MM-2, MM-3 et Bilali Santos ont fait ressortir des intersections valables méritant un suivi pour en établir la continuité. Des valeurs aurifères consistantes ont aussi été révélées dans des tranchées creusées dans un secteur ciblé de 40m x 50m.

Risques et incertitudes

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

Risques financiers

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. Les prix de l'or sont dépendants, entre autres, de l'offre et de la demande mondiale. La demande d'or peut aussi être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude. Les niveaux de production à l'échelle mondiale ont également une incidence sur les prix de l'or.

Risques et incertitudes (suite)

Risques financiers (suite)

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux de change

Nos activités au Mali sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en euros et la plupart de nos coûts sont calculés francs CFA. Le taux de change entre l'euro et le franc CFA est fixé par la banque centrale européenne et il est demeuré inchangé depuis les dix dernières années au taux de 655,957 FCFA pour 1 euro. Cependant, certains de nos coûts sont engagés dans d'autres devises, telles que le dollar américain et le dollar canadien. L'appréciation des autres devises par rapport à l'euro peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars canadiens, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux d'intérêt

Tous les instruments financiers de la Société ainsi que ses marges de crédit et sa dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Accès à des financements par emprunts

Les activités de la Société dépendent de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Risques opérationnels

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction du prix de l'or et des coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires;

Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources (suite)

- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves;
- La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus seront respectés, ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût soit semblable d'une année à l'autre.

Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Portefeuille de nos propriétés limité

Présentement, notre seule propriété minérale en opération est notre mine de Nampala, au Mali. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement défavorable affectant notre propriété de Nampala pourrait avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Épuisement de nos réserves minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs soient couronnés de succès.

Approvisionnement en eau

Les activités d'exploitation minière que nous exerçons à la mine de Nampala, à notre installation de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Fluctuation des prix de l'énergie et autre marchandises

Le succès de nos activités d'exploitation minière est tributaire des prix du marché et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités, notamment le diésel, le carburant, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requis pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque politique

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre Robex et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants. Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales.

On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Toute activité de ce genre pourrait perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Questions liées aux titres de propriété

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Risque lié aux fournisseurs et aux entrepreneurs externes

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous puissions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. Robex et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans l'incapacité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Assurances insuffisante

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés aux sites d'usinage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables.

Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de notre mine, au Mali.

Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Mali pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'ait pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Lois anticorruption

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique qui exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. La violation réelle ou présumée des lois anticorruption est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Données sur les actions en circulation

Au 30 mai 2017, notre capital social se composait de 579 509 566 actions ordinaires émises et en circulation.

Aussi :

- 1 650 000 options d'achat d'actions étaient attribuées à des prix d'exercice de 0,145 \$ et 0,16 \$, venant respectivement à échéance le 5 décembre 2017 et le 12 juin 2019. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société ;
- 80 000 000 bons de souscription étaient émis à un prix d'exercice de 0,25 \$ avec un délai d'expiration en octobre 2017. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société ; et
- 149 650 000 droits de conversion liés à des débetures convertibles avaient été émis à des prix d'exercice de 0,10 \$ et de 0,15 \$, venant respectivement à échéance le 1er juillet 2018 et le 21 novembre 2018. Chaque droit de conversion permet à son détenteur de convertir son élément de dette en action ordinaire de la Société.

Sommaire de l'actionariat

	Situation actuelle		Débetures convertibles (1)			Débetures convertibles (2)			Bons de souscription (3)		
	Actions en circulation	%	Actions émises	Total actions en circulation	% après conversion	Actions émises	Total actions en circulation	% après conversion	Actions émises	Total actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen*	382 793 027	66,05%	65 000 000	447 793 027	68,83%	66 666 667	514 459 694	70,56%	80 000 000	594 459 694	73,47%
Autres actionnaires	196 716 539	33,95%	6 050 000	202 766 539	31,17%	11 933 333	214 699 872	29,44%	0	214 699 872	26,53%
Total	579 509 566	100%	71 050 000	650 559 566	100%	78 600 000	729 159 566	100%	80 000 000	809 159 566	100%

* Le groupe Cohen est composé de : Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

- (1) Débetures convertibles, émises le 2 juillet 2015, convertibles au gré de la Société, en 71 050 000 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,10 \$ par action. Ces débetures viendront à échéance le 1er juillet 2018. Si les débetures sont converties, la dette de la Société liée à ces débetures de 7 105 000 \$ s'éteindra.
- (2) Débetures convertibles, émises le 21 novembre 2013, convertibles au gré des détenteurs, en 78 600 000 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,15 \$ par action. Les droits de conversion viendront à échéance le 21 novembre 2018. Si les débetures sont converties, la dette de la Société liée à ces débetures de 11 790 000 \$ s'éteindra.
- (3) Bons de souscription détenus exclusivement par le groupe Cohen au prix d'exercice de 0,25 \$. Ces bons de souscription viendront à échéance le 29 octobre 2017. Si les bons de souscription sont exercés, il y aura une entrée de fonds de 20 M\$ pour la Société.

Contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIFF)

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nous maintenons en place des systèmes d'information, des contrôles et des procédures appropriés afin de nous assurer que l'information utilisée à l'interne et publiée à l'externe soit complète, exacte, fiable et à jour. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires et les autres documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et comprend des contrôles et des procédures conçus pour assurer que l'information importante qui doit être divulguée est compilée et communiquée à la direction, y compris les dirigeants signataires, de façon à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Notre président et chef de la direction et notre chef de la direction financière ont évalué ou fait en sorte que soient évaluée, sous leur supervision directe, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CPCI tels que définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* au 31 décembre 2016 et sont arrivés à la conclusion que ces CPCI étaient conçus et fonctionnaient de façon efficace.

Il n'y a eu aucun changement à nos CPCI au cours de la période entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 mars 2017, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CPCI.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

La direction a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CIIF tels que définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. L'évaluation a été effectuée par le chef de la direction et le chef de la direction financière, avec la collaboration d'autres dirigeants et membres du personnel dans la mesure jugée nécessaire.

Basé sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2016, les CIIF étaient conçus de façon appropriée, étaient efficaces et offraient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucun changement important à nos CIIF durant la période entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 mars 2017, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CIIF.

Limites des contrôles et procédures

Malgré son évaluation, notre direction, incluant le chef de la direction et le chef de la direction financière, est d'avis que tout contrôle et toute procédure, aussi bien conçus et fonctionnels soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non une assurance absolue d'atteindre les objectifs de contrôle désirés. Par conséquent, compte tenu des limites inhérentes aux systèmes de contrôle, des inexactitudes attribuables à des erreurs ou des cas de fraude pourraient se produire et ne pas être détectées.

Résultats trimestriels

	2017	2016			
	T1	T4	T3	T2	T1
(en milliers de dollars, sauf pour les résultats par action)					
Résultats					
Produits – Ventes d’or	12 405	----	----	----	----
Résultat net	3 792	2 326	2 050	(5 409)	(8 376)
Attribuables aux :					
- Actionnaires	3 824	2 425	2 104	(5 370)	(8 336)
- Participations de donnant pas le contrôle	(32)	(99)	(54)	(38)	(40)
Résultat de base par action	0,007	0,004	0,003	(0,009)	(0,014)
Résultat dilué par action	0,007	0,004	0,003	(0,009)	(0,014)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ¹	5 090	(1 559)	(861)	(1 070)	(844)
MINE DE NAMPALA					
Données d’exploitation					
Minerai extrait (tonnes)	265 429	239 663	172 690	151 149	117 119
Minerai traité (tonnes)	360 209	296 838	181 834	102 998	137 420
Teneur traitée (g/t)	0,93	0,83	0,78	0,89	0,80
Récupération (%)	85,9 %	76,3 %	83,0 %	81,8 %	84,2 %
Onces d’or produites	7 771	4 970	3 638	2 985	458
Onces d’or vendues	7 548	4 970	3 755	2 868	458
Statistiques²					
(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars)					
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 643	----	----	----	----
Coût comptant d’exploitation (par tonne traitée) ³	14	----	----	----	----
Coût comptant total (par once vendue) ³	665	----	----	----	----
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ³	891	----	----	----	----
Charges administratives (par once vendue)	108	----	----	----	----
Amortissement des immobilisations (par once vendue)	212	----	----	----	----

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

² La mine de Nampala n’étant pas en exploitation commerciale en 2016, le comparatif ne s’applique pas pour cette période.

³ Le coût comptant d’exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n’existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion à la page 31.

Mesures non conformes aux IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures non conformes aux IFRS, car certains investisseurs les utilisent pour évaluer notre performance financière. Celles-ci n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or¹ et les charges d'exploitation. La Société suit les recommandations de l'Institut de l'or sur les coûts de production standard.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
Par tonne traitée		
Tonnes de minerai traitées	360 209	137 420
(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars)		
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues)	5 018 249	----
Redevances gouvernementales et variation du passif environnemental	(299 836)	----
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or et or en voie de production)	213 449	----
Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées)	4 931 862	----
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitées)²	14	----

Coût comptant total

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
Par once vendue		
Onces d'or vendues	7 548	458
(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars)		
Charges d'exploitation minière	5 018 249	----
Coût comptant total (par once vendue)²	665	----

¹ L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère

² La mine de Nampala n'étant pas en exploitation commerciale en 2016, le comparatif ne s'applique pas pour cette période.

Mesures non conformes aux IFRS (suite)

Coût de maintien tout inclus

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once.

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
Par once vendue		
Onces d'or vendues	7 548	458
(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars)		
Dépenses en immobilisations de maintien	1 705 313	----
Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue)	226	----
Coût comptant d'exploitation (par once vendue)	665	----
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)¹	891	----

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ² (en dollars)	5 089 886	(844 131)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	579 509 566	579 509 566
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action (en dollars)	0,009	(0,001)

Mesure comptables ajustées

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars)		
Résultat net attribuable aux actionnaires selon les IFRS	3 823 528	(8 335 849)
Pertes (gains) de change	8 192	(37 743)
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(1 088 358)	7 446 043
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires	2 743 362	(927 549)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	579 509 566	579 509 566
Résultat de base ajusté par action	0,005	(0,002)

¹ La mine de Nampala n'étant pas en exploitation commerciale en 2016, le comparatif ne s'applique pas pour cette période.

² Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Renseignements additionnels et information continue

Le présent rapport de gestion est daté du 30 mai 2017. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de notre notice annuelle sur le site Internet de SEDAR (sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant la Société sur notre site Internet à l'adresse robexgold.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « recherche », « croissance », « occasions », « anticipée », « perspectives », « stratégie », « sera mis à contribution », « évaluées », « est prévue », « afin de », « devrait », « cible », « objectif », « avons l'intention », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité d'atteindre notre objectif de produire entre 30 000 et 33 000 onces d'or à la mine de Nampala en 2017 à un coût comptant total (par once vendue) entre 650 \$ et 700 \$ et un coût de maintien tout inclus (par once vendue) entre 880 \$ et 930 \$, la capacité de maintenir un niveau de charges administratives semblables à celui du premier trimestre 2017, la capacité à réaliser notre priorité stratégique, les fluctuations du prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de ROBEX déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières. ROBEX décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

Informations corporatives

INSCRIPTION BOURSIÈRE :

Bourse de croissance TSX
Symbole : RBX.V

SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, bureau 100
Québec (Québec)
Canada G1R 2J5
Tél. : (581) 741-7421
Fax : (581) 742-7241
info@robexgold.com

BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou
B.P. 1939
Bamako, Mali, Afrique
011 223 20 23 24 80
011 223 76 41 20 21
a.kader@robexgold.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil :

Georges Cohen

Vice-président du conseil :

Richard R. Faucher

Autres membres :

Benjamin Cohen, Christian Marti, Claude Goulet, Julien Cohen, Michel Doyon

COMITÉ D'AUDIT

Président du comité :

Claude Goulet

Autres membres :

Julien Cohen, Michel Doyon

DIRECTION

Président et chef de la direction :

Georges Cohen

Vice-président et chef des finances :

Augustin Rousselet

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Québec (Québec)

CONSEILLER JURIDIQUE

Norton Rose Fullbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Québec (Québec)

PERSONNE QUALIFIÉE (RÈGLEMENT 41-101)

Jacques Marchand, ing. Géo.

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (Québec)
579 509 566 actions émises et en circulation au 30 mai 2017

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Communications Financières Renmark Inc.

Henri Perron

Montréal : (514) 939-3989

Toronto : (416) 644-2020

hperron@renmarkfinancial.com

www.renmarkfinancial.com